

Pour prétendre à une session, vous devez remplir les deux conditions suivantes :

- Être domicilié(e) dans la commune
- Être étudiant ou en situation de demande d'emploi

A noter :

- Les dossiers incomplets ou restitués après la date limite de dépôt ne seront pas pris en compte.
- L'Opération « Un job pour ma ville » n'est pas cumulable avec l'encadrement des Accueils de Loisirs.
- Vous ne pouvez postuler que pour une seule session par année : cette fiche de candidature est **à rendre au Secrétariat Jeunesse.**

Nom : _____ Prénom : _____

Nom (jeune fille) : _____ Courriel : _____

Téléphone fixe : __ | __ | __ | __ | __ Portable : __ | __ | __ | __ | __

Adresse : _____

62 138 Billy-Berclau

Permis de conduire (B, voitures et camionnettes) : Oui Non

Merci de joindre obligatoirement un CV avec cette fiche de candidature.

Période souhaitée : du 5 au 16 juillet 2021 du 19 au 30 juillet 2021

du 2 au 13 août 2021 du 16 au 27 août 2021

du 13 au 25 sept. 2021 du 4 au 15 octobre 2021

Données collectées par la Mairie de Billy-Berclau

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par le responsable de traitement : dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement visant l'inscription d'un candidat à l'opération « Un job pour ma ville » sur la période retenue pour la saison 2020-2021. Les destinataires de ces données sont les agents de la Mairie de Billy-Berclau. Les données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la date de fin de la dernière période proposée lors de la consultation majorée d'un mois pour gestion et clôture administrative des missions.

Autorisation du représentant légal pour l'embauche d'un mineur

Je, soussigné(é)

Nom : _____ Prénom : _____

autorise mon enfant _____

à travailler en qualité d'agent saisonnier pour la ville de Billy-Berclau pour
l'opération « un job dans ma ville », saison 2020-2021.

Signature du représentant légal de l'enfant avec l'ajout de la
mention manuscrite « Bon pour accord »

Fait à _____, le __/__/_____

Données collectées par la mairie de BILLY-BERCLAU

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par le responsable de traitement : dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement visant l'inscription d'un candidat à l'opération « Un job pour ma ville » sur la période retenue pour la saison 2020-2021. Les destinataires de ces données sont les agents de la Mairie de Billy-Berclau. Les données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la date de fin de la dernière période proposée lors de la consultation majorée d'un mois pour gestion et clôture administrative des missions.

Autorisation du représentant légal pour l'embauche d'un mineur

Je, soussigné(é)

Nom : _____ Prénom : _____

autorise mon enfant _____

à travailler en qualité d'agent saisonnier pour la ville de Billy-Berclau pour
l'opération « un job dans ma ville », saison 2021-2022.

Signature du représentant légal de l'enfant avec l'ajout de la
mention manuscrite « Bon pour accord »

Fait à _____, le __/__/_____

Données collectées par la mairie de BILLY-BERCLAU

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par le responsable de traitement : dpd@billy-berclau.fr ou 03 21 74 79 10.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement visant l'inscription d'un candidat à l'opération « Un job pour ma ville » sur la période retenue pour la saison 2021-2022. Les destinataires de ces données sont les agents de la Mairie de Billy-Berclau. Les données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la date de fin de la dernière période proposée lors de la consultation majorée d'un mois pour gestion et clôture administrative des missions.